

EDITION NATIONALE

NUMÉRO 27 JUIN 2013

# COMPTAZINE



**ÉCONOMIE**  
**LES HABITUDES  
DES VACANCIERS**

**DOSSIER**  
**MOI, JE CRÉE  
MA BOÎTE  
AU SOLEIL**

**COMPTALIA**  
**LE E-LEARNING,  
ÇA MARCHE**

**JEUX VIDÉO**  
**LES CONSOLES  
NEXT-GEN**



**ET VOUS ?**  
**QU'ALLEZ-VOUS FAIRE CET ÉTÉ ?**

ISSN - 2292-0171



France métropolitaine - Juin 2013 - 3,50 €

[www.comptazine.fr](http://www.comptazine.fr)

**Y**  
ACCOUNTING  
SIMPLIFIED

TOUT S'ACHÈVE.

UN FILM DE TODD PHILLIPS

# VERY BAD TRIP 3

WARNER BROS. PICTURES PRÉSENTE

EN ASSOCIATION AVEC LEGENDARY PICTURES UNE PRODUCTION GREEN HAT FILMS UN FILM DE TODD PHILLIPS BRADLEY COOPER ED HELMS ZACH GALIFIANAKIS "VERY BAD TRIP 3" (THE HANGOVER PART III)  
KEN JEONG HEATHER GRAHAM JEFFREY TAMBOR AVEC JUSTIN BARTHA ET JOHN GOODMAN PRODUIT PAR CHRISTOPHE BECK MONTÉ PAR DEBRA NEIL FISHER A.C.E. JEFF GROTH RÉVISÉ PAR MAJER AHMAD  
MONTÉ PAR LAWRENCE SHEH PRODUIT PAR THOMAS TULL SCOTT BLUDNICK CHRIS BENDER J.C. SPINK AVEC TODD PHILLIPS & CRAIG MAZIN PRODUIT PAR TODD PHILLIPS DAN GOLDBERG AVEC TODD PHILLIPS

LEGENDARY

GREEN HAT

29 MAI

WARNERBROS.FR

WARNER BROS. PICTURES



# SOMMAIRE

Numéro 27 - Juin 2013

## ET VOUS ? QU'ALLEZ-VOUS FAIRE CET ÉTÉ ?

### 05 EN LIGNE

Cours, exercices, sujets et corrigés de tous niveaux à consulter et à télécharger gratuitement en ligne. Flashez !

### 06 ÉCONOMIE

L'évolution du coût de votre déplacement en voiture

### 08 DROIT

La colocation de vacances

### 10 FORMATION

Le e-learning par Comptalia : pourquoi ça marche si bien ?

### 12 ÉCONOMIE

Les habitudes des vacanciers

### 14 DOSSIER

Moi, je crée ma boîte au soleil

### 17 SORTIES CINÉ

Man of Steel ; Star Trek Into Darkness ; After Earth

### 18 JEUX VIDEO

Les Sims 3, Ile de rêve ; Marvel Heroes ;  
11 millions de consoles Next-Gen seront vendues en 2014

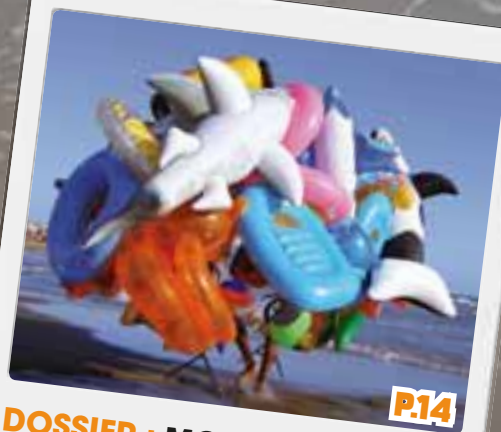
### 19 DIVERTISSEMENTS

Retrouvez vos divertissements préférés, Énigmes, Sudokus et brèves



P.12

**ÉCONOMIE : LES HABITUDES  
DES VACANCIERS**



P.14

**DOSSIER : MOI, JE CRÉE MA  
BOÎTE AU SOLEIL**

**DROIT**



P.8

**COMPTALIA**



P.10

**CINÉMA**



P.17

**JEUX**

**XBOX**

FRANCHISE

P.18

COMPTAZINE : n°27 - Juin 2013 - France métropolitaine 3,50 € - Comptazine est édité par l'Association Accountancy Simply  
24 r. de la Paix 77500 Chelles - Siret 528 955 586 00011 - N° ISSN 2262-0117 - Dépôt Légal : juin 2013 - Directeur de publication : Sébastien Demay 06 46 46 29 41 - Rédacteur en Chef : Jean-François Muller - Rédacteurs : Christel Janod, Guillaume Demay, Jean-François Muller, Johanna Crespin, Marion Grapaud, Samia Nassour, Stéphane Panier, Viven Coudrais - Responsable Publicité et Développement : Olivier Moreau : 06 85 07 29 00 - Maquette : L'Oliv' Communication - olivier.moreau@lolivcom.com - Crédit Photo Couv : Fotolia, Shutterstock ; Impression : MEGATOP : 05 49 90 28 00 - Colisage : GIS Logistique : 02 31 59 53 98 contact@gis-logistique.fr ; La Poste ; Association Accountancy Simply.



# ÉDITO

## Entre camaraderie, amitié et amour



Sébastien Demay

J'ai souvenir d'un superbe été, il y a quelques années, passé avec des amis. Nous avons eu recours à la colocation. Je suis parti avec des amis très proches et d'autres un peu moins. L'effet « colocation » s'est fait rapidement ressentir. Pour rejoindre la maison de vacances que nous avons réservée, nous avons loué une voiture. Nous étions tous « jeunes conducteurs » sauf une jeune femme de notre groupe, ce qui nous a permis d'accéder à cette location. La situation était un petit peu pénible car il faut avouer que, ne pas pouvoir conduire un véhicule flambant neuf pour lequel vous payez votre quote-part de location est dommage. Je vous laisse imaginer le tableau à huit heures du matin au cap d'Agde, à 9 km de la boulangerie la plus proche, avec votre très charmante colocataire, encore endormie, qui refuse systématiquement de vous prêter ses précieuses clefs !

A part quelques situations anecdotiques, je recommande la colocation. Ce système permet, tout comme celui de l'internat, de vivre en communauté, de partager de bons moments avec des personnes qui peuvent devenir de très bons amis. En dehors de ces cercles fermés, les moments passés avec les autres au travail, à l'école ou dans tout lieu public, font naître la camaraderie mais c'est rare que celle-ci se transforme en amitié. Il est encore plus rare que cette amitié survive à un éloignement forcé. En effet, il faut se battre pour ne pas perdre le contact, organiser des rendez-vous pour discuter et passer du bon temps... C'est très dur de garder ses amis, surtout si vous ne partagez plus beaucoup d'activités avec eux. La cadre scolaire ou professionnel rapproche mais qu'en est-il une fois l'examen passé ?

L'amitié est plus solide lorsque le contact est permanent. A ce titre, l'internat est donc le vivier intarissable de l'amitié sincère. Durant cette période, les étudiants partagent un but commun, celui de la réussite de leurs études. De plus, les activités extra-scolaires qu'ils partagent, les rapprochent.

Mais comment conserver une amitié ? Sans tomber dans une mauvaise analyse psychologique, une amitié doit être tout simplement entretenue. Il faut conserver un contact régulier, partager des événements et faire quelques concessions. Et c'est sûr ce dernier point que l'amitié peut être mise à rude épreuve. Votre nouveau(elle) conjoint(e) peut par exemple mettre en péril votre amitié. Attention, entendons-nous bien, la faute n'est sûrement pas due uniquement à votre nouvelle idylle. Votre ami(e) est peut-être la cause d'une future mésentente.

Alors, pour préserver votre entourage, quelques règles simples sont à respecter. Il faut poser et imposer vos relations aux différentes parties. Veillez surtout à ne pas raconter vos mini-déboires à l'un ou l'autre. Si vous racontez dans le détail, les petits tracés que vous rencontrez dans votre vie de couple à votre ami, ce dernier va automatiquement prendre votre parti. Il en résultera une certaine méfiance entre votre ami(e) et votre conjoint(e) et vice versa. Les relations seront alors tendues et revenir à une situation cordiale ne sera pas chose aisée. Veillez également à créer des activités en commun afin que les participants apprennent à se connaître et finissent par s'apprécier.

Dans tous les cas de figure, fiez-vous à votre instinct. Si les relations sociales sont parfois difficiles, elles permettent néanmoins à l'homme de s'épanouir et de comprendre la signification du mot « vivre ».

Bonne Lecture !

# COURS, SUJETS, CORRIGÉS

## En ligne

### BTS ASSURANCE

Cours, sujets, exercices et corrigés

Téléchargement gratuit



### DCG

Cours, sujets, exercices et corrigés

Téléchargement gratuit



### BTS BANQUE

Cours, sujets, exercices et corrigés

Téléchargement gratuit



### DSCG

Cours, sujets, exercices et corrigés

Téléchargement gratuit



### BTS CGO

Cours, sujets, exercices et corrigés

Informations



### LICENCE ECO-GESTION

Cours, sujets, exercices et corrigés

Téléchargement gratuit



## JE M'ABONNE À COMPTAZINE

POUR 1 AN, 10 Numéros : 28 €

en remplissant ce bulletin ou en m'abonnant en ligne sur [www.comptazine.fr/lekiosque](http://www.comptazine.fr/lekiosque) (paiement par Paypal)



Mme  Mlle  M. Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_  Étudiant  Professeur  Autre

Formation : \_\_\_\_\_

Établissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

J'envoie mon chèque à l'ordre d'Accountancy Simply dans une enveloppe à l'adresse ci-contre.

Offre réservée à la France métropolitaine et valable jusqu'au 30/06/2013. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos coordonnées auprès de notre Service Abonnements.

### ASSOCIATION ACCOUNTANCY SIMPLY

Service Abonnements  
24 rue de la Paix  
77500 CHELLES

Date et signature :

## L'ÉVOLUTION DU COÛT DE VOTRE DÉPLACEMENT EN VOITURE

À chaque départ en vacances, les automobilistes prévoient un budget spécial pour le trajet et celui-ci comprend généralement les frais de péage. Cette année, les usagers devront une nouvelle fois, faire face à une hausse des tarifs des péages en France.

Si l'année dernière, la hausse était en moyenne de 2,5 %, à partir de février 2013, les prix ont été augmentés entre 1,92 % et 2,24 %. Et, comme souvent, ces hausses ne seront pas les mêmes selon la société qui exploite la partie d'autoroute sur laquelle vous circulez.

La hausse la plus importante est celle pratiquée par ASF, une des filiales de Vinci Autoroutes. ASF qui compte près de 2.600 kilomètres d'autoroute sur les 8.000 de l'Hexagone, a augmenté ses prix de 2,24 %. De son côté, le réseau APRR a fixé la hausse des prix à 1,94 %.

Pour mémoire, l'augmentation des prix des péages est fixée par l'État à hauteur de 70 % de l'inflation constatée d'une année sur l'autre. La hausse des prix peut être corrélée aux travaux qui sont ou seront réalisés par les différentes sociétés qui gèrent les autoroutes. Ces différents travaux sont d'ailleurs planifiés par les sociétés et l'État français.

Au total, sur les cinq dernières années, les tarifs des péages ont augmenté de près de 11 %.

Concernant l'essence, Total répond aux questions :

« Face aux mouvements des prix des carburants à la pompe en France, les consommateurs s'interrogent : les distributeurs de carburants en profitent-ils pour augmenter leurs bénéfices ? Répercutent-ils autant et aussi vite la baisse que la hausse du prix du pétrole ? Plus largement, comment sont fixés les prix ? Réponses avec Jérôme Paré, directeur Marketing France de Total.

Quand le prix du pétrole diminue, pourquoi celui du carburant à la pompe ne diminue-t-il pas d'autant ?

En dépit d'une idée largement répandue, une variation de 10 % du prix du pétrole ne peut pas entraîner une variation de 10 % du prix à la pompe, que ce soit à la hausse ou à la baisse. D'abord, parce que le produit pétrolier est loin d'être l'élément principal de son prix à la pompe : le prix d'un carburant en France est en effet constitué de 50 à 60 % de taxes.

Par ailleurs, la matière première - le pétrole - et les produits raffinés - les carburants - dépendent de deux marchés différents, qui sont soumis, chacun à leur propre loi de l'offre et de la demande. Enfin, on ne peut pas comparer directement un produit vendu en dollars, le brut, et un produit vendu en euros, le carburant. Il faut prendre en compte l'im-

portant des variations de taux de change : même si le prix du pétrole brut baisse, une hausse du dollar au même moment limite largement l'effet de ce mouvement. Les variations du pétrole à court terme n'ont donc qu'une influence partielle sur les prix des carburants.

Si le prix du pétrole ne correspond qu'à une partie du prix à la pompe, à quoi correspond le reste ?

Comme je l'ai signalé, il s'agit tout d'abord de taxes. Concrètement, si on prend le prix d'un litre d'essence Sans Plomb 95 à 1,50 €, il se décompose en moyenne ainsi :

- 91 centimes sont reversés à l'État au titre des taxes,
- 50 centimes correspondent au prix du produit raffiné,
- 8 centimes nous servent à payer les frais de transport et de fonctionnement de la station (loyer, salaires, électricité, entretien...),
- et 1 centime par litre représente notre marge de distribution c'est-à-dire notre bénéfice net moyen avant impôt. »

Voilà qui nous ferait presque larmoyer pour notre pétrolier préféré. Je ne pouvais me douter que Total avait un but purement philanthropique et vous non plus, je suppose. ■

**Vivien Coudrais**

### SITE OFFICIEL POUR COMPARER LES PRIX À LA POMPE

Un arrêté ministériel rend obligatoire la déclaration des prix pratiqués pour tout gérant de point de vente de carburants. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende. La déclaration des prix est effectuée sur une interface spécialisée et sécurisée, réservée exclusivement aux gérants de points de vente.

Si vous constatez une différence entre les prix pratiqués dans une station et les prix affichés sur le site, il faut que vous utilisiez le module de courrier en nous indiquant la ou les infractions que vous avez constatées, en précisant notamment le ou les points de vente concernés avec le prix que vous avez constaté. Lorsque nous disposerons de ces précisions, nous pourrions mettre en oeuvre très rapidement une procédure de contrôle à l'encontre du ou des points de vente en infraction.

De ce fait, les vendeurs de carburants sont obligés de se référencer sur ce site :

[www.prix-carburants.gouv.fr](http://www.prix-carburants.gouv.fr)



# Génération Experts

sage

Parce que nous savons que les Experts-Comptables de demain auront besoin de solutions simples et performantes dans leur cabinet, Sage vous propose de découvrir son offre Génération Experts.

Découvrez les packs Education de Sage Génération Experts spécialement conçus pour le cycle de formation d'expertise-comptable :

- Pack Sage Productions Experts Education
- Pack Sage Conseil Experts Education



Solutions applicatives



Relation client



Services

Pour plus d'informations :

 **N° Indigo 0825 886 786**

0,15 € TTC / MN

[www.sage.fr/fr/experts-comptables](http://www.sage.fr/fr/experts-comptables)

## LA COLOCATION DE VACANCES

**Le meilleur moyen de réduire ses budgets logement est la colocation : payer un appartement à plusieurs permet d'avoir une surface plus grande dans des quartiers agréables. En est-il de même pour les vacances ?**

La colocation de vacances est une solution alternative pour partir en vacances au soleil, à la montagne ou à la campagne, entre amis ou avec des inconnus. Vraie économie de budget, rencontres imprévues, ou vraie galère ?

### Comment trouver des colocations de vacances ?

Le mieux bien entendu, c'est internet. Villas, appartements, chalets, campings, camping-cars, yourtes que vous pouvez trouver sur les sites immobiliers généralistes comme *seloger.com* ou spécialisés comme *homelidays.com*, devraient faire votre bonheur. Les prix y varient de 200 euros à 3 000 euros par semaine, mais pour 500 euros par semaine, vous devriez trouver votre bonheur. Plus la location est longue, plus le prix baisse : si vous pouvez prendre un mois, c'est le top. Évidemment, il est beaucoup plus intéressant de louer un bien à prix fixe, qu'à un prix par personne.

Avec des inconnus, cela peut être fun. Les sites de colocations de vacances, comme *colocationdevacances.com*, ont explosé ces dernières années. Consulter les biens proposés par les propriétaires, formez un groupe ou rejoignez un groupe de colocataires en vue de louer. Méfiez-vous des prix « à partir de », car ils sont en fonction du nombre de personnes pour lequel est prévu le bien : si la maison est prévue pour 8 personnes sur le site, le prix est divisé par 8. Mais on atteint rarement le nombre prévu car pour 160 ou même 200 mètres carrés, 8 personnes c'est beaucoup ; regardez plutôt le nombre minimum de participants.

Il se trouve que *colocationdevacances.com* est un site gratuit, mais en passant par un professionnel payant, comme une agence immobilière classique, le contrat de location doit mentionner les modalités de sa rémunération : montant,

versement, partage du coût entre le loueur et le locataire, etc.

« Je veux rentrer ! Je veux rester ! » Une seule voiture c'est la sortie groupe obligatoire : vérifier les transports en commun, les accès à la plage, cherchez un endroit où chacun peut sortir seul. On peut toujours louer une voiture sur place ou un minibus, mais attention aux surcoûts !

### Choisir ses camarades !

Une fois vos camarades trouvés, et même si vous avez l'intention de partir avec vos amis, quelques réunions pour peaufiner ne sont jamais de trop. Méfiez-vous, voir ses amis de temps en temps c'est une chose, vivre avec eux 15 jours ou plus c'est différent !

Petit questionnaire simple à remplir :

- Qui va s'occuper de faire la réservation ?
- Y aura-t-il un coordinateur, un trésorier ?
- Quel est le budget de chacun : je mange homards et bouillabaisse à chaque repas mais mes camarades ne peuvent payer que des pâtes ?
- Calme ou musique électro, quels sont les intérêts de chacun ?
- Ferez-vous les sorties ensemble ?
- Mettrez-vous en commun l'argent pour les dépenses courantes ?
- Sports ou farniente, quels sont les hobbies de chacun ?
- Combien y aura-t-il de véhicules ?

### Signer le contrat.

Les contrats de locations de vacances sont des « contrats de location saisonnière d'un meublé de tourisme », très différents des contrats de location pour habitation classique.

Le contrat de location comporte obligatoirement les mentions suivantes :

- le prix,

- la durée de la location, et ce n'est pas nécessaire mais nous vous le conseillons : le jour d'arrivée et de départ, et les heures d'arrivée et de départ,
- les charges : dont les consommations d'eau et d'électricité, de téléphone, d'internet. Si elles ne sont pas soumises à un forfait dans le contrat, il faudra relever les compteurs au départ et à l'arrivée pour éviter les conflits,
- les conditions de paiement de la location : dont l'acompte ou les arrhes,
- les conditions d'annulation,
- le montant du dépôt de garantie éventuel et les conditions de sa restitution. Aucun texte n'existe en la matière pour les locations saisonnières, mais en se référant à la location classique, si aucune dégradation n'est intervenue, le dépôt de garantie doit être rendu dans les 3 mois. Dans le cas qui nous intéresse, je pense qu'il doit être rendu au moment de la remise des clefs, et qu'il ne doit pas excéder 50 % du montant de la location,
- le montant prévisionnel de la taxe de séjour : dans certaines communes touristiques ou thermales, il peut être demandé aux locataires une taxe de séjour dont le tarif est affiché à la mairie. Elle est de 0,50 € à 1 € par personne et par jour, en fonction du confort et du standing du logement.

Le loueur va en général (mais ce n'est pas obligatoire) vous demander des « arrhes » ou « acomptes » à verser au moment de la réservation. Dans ce cas, le reste de la somme vous sera généralement demandée à votre arrivée. Il existe deux cas de figure. Si le loueur est un professionnel, l'acompte ne peut excéder 25 % du montant total de la location. En revanche, si c'est un particulier, il peut exiger tout ou partie de la location pour effectuer la réservation.



« Arrhes », ou « Acomptes » : attention ce n'est pas une broutille sémantique, il y a une grande différence :

- Les arrhes versées n'engagent à rien. Le loueur ou vous-même pouvez vous désister. Si vous trouvez un autre plan bien plus sympa, vous annulez la réservation et perdez vos arrhes. Par contre, si le loueur trouve un plus gros pigeon que vous et qu'il annule, il doit vous rembourser deux fois le montant des arrhes.
- L'acompte est le premier versement du contrat. Le contrat est considéré conclu et vous êtes engagé à le respecter. Vous ne pouvez plus annuler et même si vous ne pouvez pas faire autrement, vous devrez payer entièrement le prix du séjour. Tout comme le loueur, il ne suffira pas de rembourser, il pourra vous demander des dommages et intérêts.

Avant de signer votre location, vous devez obtenir un descriptif des lieux daté et signé par le loueur. C'est très important car celui qui vous loue doit vous fournir un logement conforme à ce qu'il prétend. Le descriptif contient : l'adresse et la situation du meublé dans la localité, la catégorie de classement (si le meublé est classé), la superficie habitable, la consistance des lieux et le confort des lieux, la description de l'agencement intérieur et du mobilier, les équipements et services à disposition (garage, parking, jeux d'enfants, etc.) et enfin les consignes de sécurité s'il y a une piscine privative.

De plus, le loueur a l'obligation de vous remettre un dossier de diagnostics techniques contenant notamment un constat de risques d'exposition au plomb, un état des risques naturels et technologiques et un diagnostic de performance énergétique.

### Un pour tous, tous pour un !

En colocation, vous aurez du mal à échapper à la clause de solidarité. Un bail à preneurs multiples est toujours

possible sans clause de solidarité, mais celle-ci rassure les propriétaires.

Cette clause permet au loueur de se retourner contre un seul des locataires pour exiger le paiement intégral. A charge pour celui qui paiera, de se retourner contre ses colocataires pour se faire rembourser.

En ce qui concerne la responsabilité, les noms de tous les locataires sont inscrits sur le contrat de location et ce dernier devra être signé par tous. Du coup, tous les colocataires sont tous responsables.

### Et s'il y a un problème grave ?

Euh, mon petit dernier a joué avec les allumettes du barbecue, et vous allez rire, mais...

Les locations meublées saisonnières sont exemptées d'assurance, mais cela n'implique pas cependant, l'absence d'obligation de réparation des éventuels dommages.

Le locataire est présumé responsable en cas d'incendie ou de dégâts des eaux même s'il ne réside que quelques jours dans un logement. Vérifiez que vous êtes bien assuré contre ces risques et que le contrat de votre résidence principale comporte une garantie « villégiature ». Même si c'est le cas, par prudence, vérifiez auprès de votre assureur, l'étendue et le montant de la garantie. Dans le cas contraire, demandez-lui une extension de garantie ou souscrivez une assurance spécifique.

La souscription d'une assurance par le propriétaire ne vous dispense pas de vous garantir : à moins que cette assurance ne comporte une clause de « renonciation à recours », la compagnie pourrait se retourner contre vous en cas d'incendie.

Pour éviter tout conflit, il est préférable que tous les colocataires soient assurés, car tous les co-titulaires du bail sont responsables en signant le

contrat de location. Le mieux pour tout le monde est un contrat d'assurance cosigné par tous les locataires.

### Mes vacances sont foutues ?

Il y avait un zéro de trop, les 200 mètres carrés promis se sont transformés en 20 mètres carrés, la superbe piscine est un bac d'eau gonflable et j'arrache la peinture en m'adossant au mur, la piste de l'aéroport donne dans le jardin : c'est puni par la loi, que le loueur soit professionnel ou non.

De toute façon, il faut faire un état des lieux à l'entrée et à la sortie en votre présence et par écrit. Vérifiez notamment l'inventaire des objets qui a souvent été préétabli.

Il faut garder toutes les preuves de votre bonne foi : prendre des photos par exemple et envoyer dans les 8 jours un courrier recommandé au loueur ou au propriétaire. Si vraiment vous voulez du formalisme incontestable, faite établir le constat des lieux par un huissier de justice (environ 150 euros).

Plusieurs possibilités s'offrent ensuite à vous :

- **contacter une association de consommateurs ou un syndicat professionnel** auquel adhère éventuellement celui qui vous loue le bien pour entamer une discussion et obtenir un accord à l'amiable ;
- **saisir la Direction départementale de la répression des fraudes ;**
- **saisir le tribunal d'instance** si le litige est inférieur à 10 000 euros et le **tribunal de Grande Instance** au-delà pour tous les litiges classiques : Résiliation du contrat, mauvais état ou vices du logement, troubles de jouissance, non-restitution du dépôt de garantie ;
- **porter plainte auprès du procureur de la République** en cas de publicité manifestement mensongère. ■

**Samia Nassour**



**POUR ALLEZ LOIN**

Simplifier la gestion des dépenses communes, rendez-vous sur [Onsedoit.fr](http://Onsedoit.fr)



Retrouvez tous les commentaires de cet article sur facebook

Pour accéder à du contenu multimédia sur **COMPTAZINE**

- 1 Téléchargez une application "Flashcode" gratuitement depuis votre mobile
- 2 Lancez l'application et visez le flashcode
- 3 Le flashcode est décodé. Accédez directement à du contenu supplémentaire : page web, vidéo, etc.



# LE E-LEARNING PAR COMPTALIA : POURQUOI ÇA MARCHE SI BIEN ?

Comptalia a largement dépoussiéré la formation à distance au point qu'on se demande si le e-learning n'est pas plus efficace que la formation classique

### “ Avez-vous eu vos résultats ?

Pour ma part, c'est bon, en route pour le DEC donc ! J'espère que beaucoup d'entre vous sont reçus également, et que les autres n'ont que peu de matières à repasser !!

Un grand merci aux formateurs Comptalia, qui m'ont accompagnée ces 4 dernières années en DCG puis DSCG, et qui sont aussi en grande partie à l'origine de cette réussite...

”

Charlotte H.

Ce message, posté sur le forum de discussion des élèves de l'école par Charlotte H., est un exemple de réussite parmi d'autres. Chaque année des centaines d'apprenants valident leur diplôme à l'issue de leur formation Comptalia 100 % en ligne.

« Souvent, les personnes qui nous contactent, appréhendent d'être livrées à elles-mêmes et de se retrouver seules devant le programme de formation » explique Emillie, responsable du conseil en formation chez Comptalia, « mais une fois les outils de formation pris en main, nos apprenants constatent vite qu'ils sont guidés et que leur agenda de travail est déjà bien rempli. »

### A l'école, vous suivez...

Avec Comptalia, c'est votre école qui vous suit. Depuis un PC, une tablette ou même un mobile, chaque apprenant peut se connecter en permanence à son espace de formation. Il y consulte un cours, pose une question aux formateurs à toute heure, fait un cas pratique, télécharge un cours-vidéo pour l'écouter ou le visionner à tout moment, consulte son agenda de travail hebdomadaire ou encore, suit un cours interactif en direct.

### Gagner en efficacité et en convivialité

Les outils qui composent le dispositif de formation (45 au total) permettent d'être en contact permanent avec les équipes de Comptalia et avec les autres apprenants. Ils sont aussi conçus pour répondre à tous les styles d'apprentissage : auditif, visuel, les accros du papier ne sont pas non plus en reste ; les cours sont reçus en intégralité au démarrage de la formation. En ligne, le planning de formation est adapté au rythme de chacun. Il est réajustable à tout moment pour gérer son avancement en temps réel - ce qui permet d'ailleurs de s'inscrire à tout moment de l'année.

### Des formateurs très présents !

La relation formateur-apprenant est presque plus forte qu'en formation classique :

Tout au long de la formation, les apprenants peuvent questionner leurs formateurs de manière illimitée. Ils leurs répondent dans un délai maximum de 24 heures.

Régulièrement des séances de cours interactives en direct via Internet sont organisées, là encore

les échanges sont ouverts et de manière synchrone cette fois-ci.

Les copies des élèves sont corrigées individuellement et le formateur accompagne sa correction d'un commentaire vocal détaillé.

Enfin, les formateurs sont présents au travers des cours-vidéo consultables de manière illimitée.

### On ne plaisante pas avec la qualité des contenus !

Un soin particulier est porté à l'actualisation des cours, à leur exhaustivité et à leur clarté.

Ils sont mis à jour en continu. Les apprenants sont avertis dès qu'une actualisation est réalisée par un formateur. En e-learning plus qu'ailleurs les contenus doivent être clairs. « Un des très gros avantages de Comptalia, c'est que ce sont nos apprenants qui, directement au travers de leurs questions nous permettent d'optimiser la clarté de nos cours » explique Marc Doucet, directeur pédagogique : « si un formateur constate que beaucoup de questions reviennent sur une même partie de cours, il l'améliore, la complète. Ce feedback permanent nous permet d'avoir des cours très optimisés. »

Pour favoriser la compréhension et l'acquisition des connaissances, les cours sont rythmés par des entraînements, cas pratiques, quiz. Et bien sûr, les cours écrits sont doublés par les cours-vidéos qui couvrent souvent 100 % des programmes.

### Réseau et soutien mutuel favorisés !

Susciter des rencontres, échanger des expériences, se soutenir, travailler ensemble... 6 000 apprenants en cours de formation chez Comptalia partagent un intérêt pour la comptabilité-gestion. Les échanges et le travail collaboratif sont encouragés. Les outils sont là : assistant de mise en relation, géolocalisation des apprenants, forum de discussion, groupe de travail en ligne, chat, outils de partage de document, concours et partage de fiches de révision... Personne n'est seul face à sa formation.

### A vous de tester gratuitement...

Quoi de mieux pour se faire sa propre idée !

Comptalia met à disposition de tous, en accès libre, une partie de ses contenus : cours, cours-vidéo, cas pratiques, forum de discussion dans une version copie conforme de sa plate-forme de formation. A tester en vous rendant dans les services gratuits MyComptalia.

L'accès est immédiat, le tout est gratuit et sans engagement.

Rendez-vous sur [www.comptalia.com/mycomptalia](http://www.comptalia.com/mycomptalia)



# DCG 2013 - RESSOURCES GRATUITES

UNE SEULE ADRESSE :

[WWW.COMPTALIA.COM/MYCOMPTALIA](http://WWW.COMPTALIA.COM/MYCOMPTALIA)



## PRONOSTICS DCG 2013 ET CONSEILS DE RÉVISIONS



Les formateurs Comptalia vous livrent leurs pronostics et leurs conseils pour les révisions. Les 12 UE principales sont passées au crible.

## ANNALES DCG - DSCG



De 2008 à 2012 : 5 années d'annales DCG et DSCG à télécharger pour vous entraîner.

## LES QUIZ DU DCG



550 questions, 9 UE : entraînez-vous de manière ludique.

## LES CORRIGÉS DU DCG 2013



Ils seront accessibles et téléchargeables à peine quelques jours après chaque épreuve.

## COURS ET EXERCICES GRATUITS



Pour les 13 UE du DCG : cours, cours-vidéo, cas pratiques, consultation des forum d'assistance formateurs.

## CONTACTS :

0800 266 782  
04 67 99 88 20  
[contact@comptalia.com](mailto:contact@comptalia.com)



[www.comptalia.com](http://www.comptalia.com)

## LES HABITUDES DES VACANCIERS

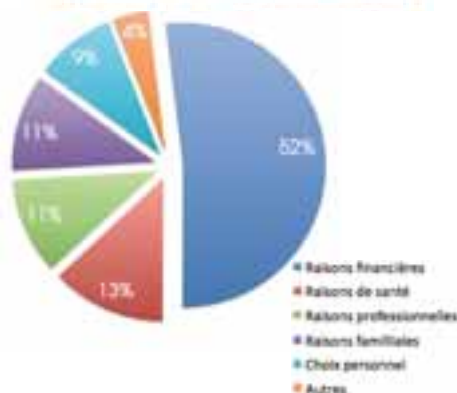
En 2013, 40 millions de Français, adultes et enfants, comptent partir en vacances ou courts séjours (3 nuits maximum), payants ou non, contre près de 43 millions en 2012, soit seulement 62 % de la population, cinq points de moins qu'en 2012 (67 %).

« En 3 ans, 5 millions de Français ont renoncé à partir », note Didier Arino, le directeur de Protourisme. Moins d'un Français sur deux (48 %) compte s'octroyer en 2013 de « vraies vacances » (au moins 4 nuits), un taux « historiquement bas », contre 53 % en 2012. Et seuls 44 % des Français comptent partir cet été, contre 47 % en 2012.

### Qui part en vacances ?

La moitié des personnes n'est pas partie en vacances car elle n'en avait pas les moyens financiers. Il faut dire qu'une semaine de location équivaut souvent à un demi-Smic. D'autres ne partent pas pour des raisons de santé (13 %), familiales (11 %) ou professionnelles (11 %). Moins d'une personne sur dix n'est pas partie par choix.

Les raisons du non-départ en vacances



71 % des cadres supérieurs partent en congés contre 41 % des ouvriers. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus on a de chances de partir en vacances.

Taux de départ en vacances selon la catégorie sociale (en %)

Indépendants	52 %
Cadres, professions intellectuelles sup.	71 %
Professions intermédiaires	70 %
Employés	51 %
Ouvriers	41 %
Restent au foyer	40 %
Retraités	48 %
Étudiants	62 %

Le niveau des revenus détermine en grande partie le fait de partir en vacances ou non : seuls 35 % des foyers aux revenus inférieurs à 900 euros mensuels sont partis en 2010, contre 78 % de ceux qui disposent de plus de 3 100 euros. De fait, un « budget vacances » pour une famille peut représenter plusieurs milliers d'euros, ce qui est impossible pour la majorité des personnes à bas salaires.

Taux de départ en vacances selon les revenus mensuels du foyer (en %)

Moins de 900 €	35 %
De 900 à 1 500 €	35 %
De 1 500 à 2 300 €	49 %
De 2 300 à 3 100 €	57 %
Supérieurs à 3 100 €	78 %

Partir en vacances est une chose, mais les vrais privilégiés sont ceux qui peuvent le faire plusieurs fois par an. C'est le cas pour 22 % de la population. Les cadres sont 43 % à être dans ce cas, mais les ouvriers quatre fois moins nombreux. Pouvoir s'offrir des congés hors été reste un luxe pour la grande majorité.

Ceux qui partent plusieurs fois par an (en %)

Indépendants	18 %
Cadres supérieurs	43 %
Professions intermédiaires	34 %
Employés	17 %
Ouvriers	10 %

### Quelles sont les destinations favorites ?

En 2012, la situation économique ne joue pas en faveur du tourisme : après la reprise de 2010 et du début de 2011, la conjoncture se dégrade à nouveau dans l'Hexagone, comme plus généralement en Europe. Pour autant, l'hébergement touristique français fait preuve d'une bonne résistance (tableau 1 et encadré). Ainsi, l'activité se maintient dans les hôtels (198,4 millions de nuitées). Elle diminue de 1,0 % dans les campings (105,7 millions de nuitées pendant la saison estivale), mais augmente de

0,6 % dans les autres hébergements collectifs (92,5 millions de nuitées). Cette légère hausse est due aux résidences hôtelières et de tourisme. Tous modes d'hébergements collectifs confondus, les nuitées sont quasi stables (- 0,1 %) avec 396,6 millions de nuitées en 2012.

Dans l'hôtellerie, la clientèle étrangère progresse et la clientèle française recule dans tous les types d'espace (urbain, littoral, montagne, rural). Dans la grande majorité des régions, l'évolution globale de la clientèle est modérée, entre - 2 % et + 1 % (carte). La fréquentation se maintient en Île-de-France (+ 0,3 %), où la clientèle est majoritairement étrangère. Malgré la baisse du tourisme d'affaires, elle atteint même un nouveau record de fréquentation avec 68,3 millions de nuitées, soit 34,4 % des nuitées métropolitaines (en progression de 1,5 point depuis 2007). En Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), deuxième région par sa fréquentation hôtelière, les nuitées augmentent de 2,2 % et atteignent aussi un nouveau record (21,7 millions). Seules la Champagne-Ardenne et le Centre dépassent par ailleurs 1 % de hausse. Inversement, l'Aquitaine, après de bons résultats en 2011, accuse un net recul (- 3,5 %), pesant fortement sur l'évolution globale. La fréquentation baisse également fortement en Franche-Comté (- 5,8 %).

Pour les campings (carte), le littoral, qui représente 55 % des nuitées totales et 61 % des nuitées de la clientèle française, affiche une baisse de fréquentation (- 2,6 %). Le recul est le plus prononcé sur le littoral ouest (- 5,1 %). À l'inverse, la fréquentation augmente à l'intérieur des terres (+ 1,0 %), grâce à l'afflux de clients étrangers (43 % des nuitées intérieures). L'Alsace fait exception avec 3,4 % de nuitées en moins.

	Nombre de nuitées*					Durée moyenne de séjour	
	2012		Évolution 2011-2012 (en %)			Durée en 2012 (en jours)	Évolution 2011-2012 (en %)
	Nombre (en millions)	Part des étrangers (en %)	Total	Français	Étrangers		
Année 2012, hôtels seulement	198,4	34,5	0,0	-1,4	2,8	1,8	0,3
Saison 2012**, hôtels et campings	207,8	35,6	-0,9	-2,0	1,0	2,8	-0,3
Hôtels	102,1	37,5	-0,9	-2,4	1,7	1,9	0,2
Campings	105,7	33,6	-1,0	-1,7	0,3	3,4	-1,7
Emplacements nus*	58,8	41,7	-2,7	-4,7	0,3	4,8	-2,2
Emplacements équipés*	47,1	22,5	1,2	1,4	0,5	7,1	-1,8

\* Voir définitions \*\* Période de mai à septembre  
Sources : Insee, DDCI, parlementaires touristiques, enquêtes OFP et ETIFA

## Quelle est la fréquentation étrangère ?

Les Européens constituent la principale clientèle étrangère des hôtels (70 % des nuitées étrangères) et plus encore des campings (99,8 %). En 2012, ils ont maintenu leur fréquentation dans les deux types d'hébergement. Dans les hôtels, leur nombre de nuitées reste très inférieur à celui d'avant la crise (-12,7 % par rapport à 2007).

Cette année encore, les évolutions sont contrastées selon le pays de provenance (tableau 2 et 3). Premiers clients étrangers des hôtels, les Britanniques y ont séjourné davantage en 2012 (+3,6 %), alors que leur fréquentation reculait depuis quatre ans. Leur nombre de nuitées reste toutefois inférieur de 30 % à celui atteint en 2007. Ils ont par ailleurs continué d'être moins présents dans les campings. Les Néerlandais demeurent de loin la première clientèle étrangère des campings avec 42 % des nuitées étrangères. Leur fréquentation diminue légèrement en 2012, de même que dans les hôtels.

Les Allemands et les Suisses ont été plus présents qu'en 2011, dans les hôtels comme les campings. Les Belges ont séjourné nettement plus en camping mais un peu moins en hôtel. Avec une fréquentation en hausse de 13,4 %, les Russes ont continué leur percée dans les hôtels, y dépassant, comme en 2011, la clientèle scandinave. Celle-ci a fréquenté un peu plus les hôtels en 2012. Les Italiens et les Espagnols, très affectés par la crise, ont de nouveau réduit nettement leurs nuitées en hôtel (-8,1 % et -14,1 %). Les Italiens se sont reportés partiellement vers le camping (+3,3 %), mais pas les Espagnols (+0,1 %). ■

**Christel Janod**

## Quels sont les budgets des français pour les vacances ?

« Jamais, même au plus fort de la crise de 2009, nous n'avons constaté une telle chute des intentions de départ », commente Didier Arino. « C'est le reflet de grandes inquiétudes. Le pouvoir d'achat baisse. Et le cancer du tourisme, c'est le chômage, sachant qu'une personne au chômage a en moyenne un impact sur le budget vacances de six personnes », a-t-il dit.

Le budget vacances annuel s'annonce lui aussi en baisse, de près de 13 % à environ 2 000 euros, contre 2 300 euros en 2012, selon Protourisme. Il a diminué de 11 % en quatre ans. 36 % des partants prévus en 2013, ont un budget annuel inférieur à 1 000 euros, contre 30 % l'an dernier. Le budget a notamment chuté chez « les classes moyennes et les CSP- », note Protourisme. Pour juillet-août, le budget des vacances recule lui aussi (-4,5 %) à environ 1 230 euros par foyer, « un seuil très bas » juge Didier Arino, contre 1 290 euros en 2012.

Le critère du prix prime dans le choix des vacances, avec une tendance confirmée aux séjours de proximité, selon Protourisme.

Autre indicateur en berne, la durée moyenne des séjours diminue,

passant de 12,5 jours à l'été 2012 à 11,5 jours l'été prochain.

Près de 40 % des vacanciers de l'été devraient partir une semaine ou moins, 42 % entre une et deux semaines et 20 % plus de deux semaines.

Mais la tendance chez ceux qui réduisent leur vacances en hébergement payant est de compléter avec des séjours gratuits chez des proches, en résidence secondaire ou via d'autres formules gratuites, indique Protourisme.

« Les Français recherchent les meilleurs prix. Les ventes de première minute à prix attractifs et celles promotionnelles de dernière minute fonctionnent bien. Mais au milieu, il n'y a pas grand chose », dit Didier Arino.

Dans ce contexte tendu, la météo jouera un rôle déterminant comme déclencheur de séjour des indécis », conditionnant le départ de 35 % des vacanciers, selon Protourisme. Une fois sur place, les vacanciers dont le budget a baissé, comptent restreindre les achats de cadeaux et souvenirs et les sorties au restaurant, note Protourisme.

Selon le cabinet, 60 % des partants en hébergement marchand achètent leurs vacances sur internet.



**POUR EN SAVOIR** +

Téléchargez l'étude de 2012 : « Le Sofinscope - Baromètre OpinionWay pour SOFINCO » :



Retrouvez tous les commentaires de cet article sur facebook

Pour accéder à du contenu multimédia sur **COMPTAZINE**

- 1 Téléchargez une application "Flashcode" gratuitement depuis votre mobile
- 2 Lancez l'application et visez le flashcode
- 3 Le flashcode est décodé. Accédez directement à du contenu supplémentaire : page web, vidéo, etc.





## Créer un magasin éphémère, c'est créer une entreprise

Commençons par dire que créer un magasin éphémère c'est créer une entreprise : éphémère n'est pas fugitif. Signer un bail commercial, obtenir une place sur un marché, vendre sur la plage : tout ceci nécessite de s'inscrire comme entreprise ou artisan.

La structure juridique existe et ce sont les lieux de vente qui sont éphémères. Aux yeux de la loi, ils sont « ambulants ». Une mode et un vocabulaire « éphémères » ne font pas une loi, et au sens juridique il n'existe pas de structures « éphémères ». Ouvrir et fermer des structures une fois par an, ou pire plusieurs fois dans l'année, qu'elles soient sous forme de société, ou à titre individuel, est impossible : tant en termes de budget que de temps, le coût serait bien trop important. Il faut créer une organisation pérenne qui servira à chaque fois que vous le souhaitez.

Toutes les structures juridiques peuvent supporter des activités saisonnières : Entreprise individuelle, EURL, SARL, SAS, etc., et des régimes fiscaux et sociaux dérogatoires (micro-fiscal, micro-social) existent pour le permettre assez facilement.

Mais le plus simple, si vous n'avez pas de structure sous forme de société, est de s'inscrire en tant qu'auto-entrepreneur. Les démarches sont rapides et simples. Pour l'instant, le régime permet de ne payer des taxes et des charges que proportionnellement à son chiffre d'affaires pendant 5 ans ce qui laisse le temps de voir venir sachant que vous n'êtes pas soumis à la TVA.

Vous êtes allés sur *l'autoentrepreneur.fr* pour vous y inscrire. Ça y est, vous êtes un entrepreneur.

Le sésame de la mobilité commerciale : la carte de commerçant ambulant.

Vendre dans des lieux différents, pendant peu de temps, mais où vendre ? Attention, méfiance. Le commerce sauvage ou à la sauvette peut être sévèrement réprimandé.

Premièrement, pour pouvoir vendre à des endroits différents et hors de la ville de votre lieu de résidence principale, il faut se procurer une carte de commerçant ambulant.

Cette demande est faite auprès de votre Centre de Formalité des Entreprises (CFE). Cette carte est obtenue moyennant 15 euros, dans un délai d'un mois et est valable pendant 4 ans.

### Une boutique en ville ?

Louer une boutique pour un temps court n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Bien que tout emplacement commercial vide puisse faire l'objet d'un bail court, la durée classique d'un bail commercial est de 9 ans, que le locataire ne peut quitter qu'après 3 ans. Il doit faire part de sa décision au propriétaire au moins 6 mois avant la date prévue et cela via un huissier, un simple courrier recommandé ne suffisant pas.

Pour le propriétaire, c'est encore plus compliqué de mettre fin à la location de son local. D'une part, il doit attendre la fin du bail. A cette date, il peut décider de ne pas le renouveler, mais dans ce cas il doit payer une indemnité d'éviction au locataire pour le préjudice subi. Le montant de cette indemnité peut être très élevé.

Il faut donc convaincre le propriétaire de louer pour une période brève et signer un bail court (inférieur à 24 mois) qui stipule précisément l'intention de déroger au statut des baux commerciaux classiques par l'ajout d'une clause dans le contrat de bail.

Dans les grandes agglomérations, de plus en plus de lieux commerciaux se louent au jour, à la semaine, au mois. Libre à vous de louer un espace dans une galerie marchande ou un de ces grands centres commerciaux (Printemps, BHV par exemple). Des boutiques et même des kiosques s'adonnent désormais à ce genre de pratique, mais cela reste très cher, plusieurs milliers d'euros par semaine ! En revanche, on peut dénicher des emplacements dans des quartiers plus populaires. L'un des plus connus de la capitale est « Le comptoir » rue de la Villette, à louer pour 500 euros à la semaine ; mais il y en a d'autres.

### Plages, rues, marchés et foires

Vendre en boutique sans clientèle attirée et sans faire le buzz est difficile. Surtout que vous n'avez pas le temps de monter un plan de communication et que vous n'en avez pas forcément les moyens. Il faut parfois aller chercher le client

## Le bail de courte durée

Le bail de courte durée est prévu par l'article L 145-5 du code de commerce ; on l'appelle aussi « bail de 23 mois » mais ce type de bail peut aller jusqu'à 24 mois.

Pour le propriétaire : ce bail ne confère aucun droit au renouvellement, au profit du locataire (ni indemnité), et en cas de signature d'un second bail, le loyer de ce dernier n'est pas plafonné comme dans le cas du bail commercial.

Pour le locataire : il lui permet d'exercer une activité commerciale pendant une courte période et de ne pas poursuivre si l'affaire n'est pas rentable.

là où il est. Donc l'été, il ne faut pas négliger la plage, les rues, les marchés et les foires car les clients potentiels sont déjà là !

Pour obtenir un permis de stationnement sur la voie publique, vous pouvez en faire la demande auprès de la préfecture s'il s'agit d'une installation sur une voie publique (route nationale, route départementale, artères de centre-ville). Pour tout autre lieu, faites votre demande à la mairie.

Pour les marchés et les foires, c'est donc auprès de la mairie que vous ferez une demande écrite pour un emplacement. Si vous ne savez pas où aller, consultez l'officiel des foires et des marchés : [www.foiresetmarches.com](http://www.foiresetmarches.com)

Certaines communes demandent aux auto-entrepreneurs ambulants de leur fournir un extrait K-Bis. Comme vous n'en avez pas, puisque vous êtes dispensés d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, cela peut poser problème. N'hésitez pas alors à montrer le courrier de l'Insee prouvant que votre entreprise possède un numéro Siren et qu'elle existe.

Les prix des stands varient énormément car ils sont fixés par les municipalités : comptez entre 5 et 20 euros le mètre linéaire et le prix varie à l'intérieur même des marchés. N'hésitez pas à copiner avec le placier en arrivant tôt le matin : vous arrivez tôt le matin et en fonction des places disponibles, le placier vous dira si vous pouvez vous installer et à quel endroit.

## Dossier

Rien ne vous empêche de vendre pendant quelques jours en centre-ville, avant de vous diriger vers la plage ou le camping par la suite !

### Trouver un fabricant ou un grossiste

Et, oui, à moins que vous ne vendiez que vos créations, vos petits plats préparés ou des glaces que vous allez acheter chez MIKO, il va falloir trouver les produits à vendre.

Méfiez-vous d'Internet, les moteurs de recherche ne sont pas forcément vos amis en la matière car beaucoup de ceux qui se prétendent grossistes ne le sont pas forcément ou vont essayer de vous vendre des listes de grossistes souvent farfelues. Ne parlons même pas des contrefaçons qui pourraient vous coûter très, très cher si vous les revendez, même à votre insu, même si vous êtes de bonne foi. D'autant que les prix affichés ne comprennent généralement pas : les frais de transport, douanes ou frais bancaires par exemple.

Les Pages Jaunes sont ce qui me paraissent le mieux.

Vous commencez par choisir le type de produits que vous désirez acheter dans la zone nommée *Qui*, *Quoi*, et dans la zone nommée *Où*, indiquez votre région ou votre département, puis choisissez une ligne de type Fabricant, gros, grossiste. Élargissez la zone géographique si vous ne trouvez pas, mais essayez de rester proche de votre lieu de vente : aller facilement chez son grossiste ou son fabricant est un vrai avantage car il n'y a ni coût ni délai de transport, vous visualisez les produits, négociez directement et de visu avec le vendeur.

Bien entendu, si vous pouvez acheter directement auprès du fabricant, cela fait toujours des intermédiaires en moins.

Pour les plus audacieux : aller faire un tour du côté de *french.alibaba.com*, c'est la place de vente des fournisseurs asiatiques. Attention, là vous tâchez du commerce international : attention aux arnaques, attention aux normes (notamment les normes européennes électriques et en matière de jouets)... vraiment conseillée à ceux qui aiment l'aventure.

### Quoi vendre cet été ?

Je vous propose deux idées simples en dehors des grands classiques.

Sur la plage, au lieu de remplir votre panier de beignets, pourquoi ne pas le remplir de coques ou étuis étanches pour téléphone portables ou ordinateurs ?

Le ramadan tombe en plein été cette année, Pourquoi ne pas ouvrir la nuit, près des lieux de culte, une boutique éphémère de livres de cuisine orientale, qui se vendent comme des petits pains pendant le ramadan.

Pour un bref rappel, en dehors des commerces de boissons alcoolisées, rien ne vous empêche de travailler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ; vous n'êtes pas salarié, vous êtes votre propre patron !

Une fois la saison terminée, vous ferez vos comptes, et vous n'oublierez pas de déclarer au mois ou au trimestre votre chiffre d'affaires et de payer les charges sociales (14 % ou 24,6 % de votre chiffre d'affaires) et charges fiscales (1 % ou 1,7 % de votre chiffre d'affaires) selon votre activité pour un auto-entrepreneur. ■

Jean-François Muller

## La déclaration d'activité non sédentaire

En tant qu'« auto-entrepreneur ambulant », vous devez faire une déclaration d'activité auprès de votre Centre de Formalité des Entreprises. Celle-ci doit être accompagnée de :

- vos justificatifs d'identité ;
- un justificatif de domicile ;
- une photo d'identité en couleurs ;
- le certificat d'entreprise délivré par l'INSEE.

## Le permis de stationnement sur la voie publique

Le commerçant ambulant doit obtenir une « autorisation d'occupation temporaire du domaine public » auprès de :

- la commune pour les marchés et les voies situées à l'intérieur de l'agglomération,
- le Conseil Général pour les voies départementales situées hors de l'agglomération,
- le Conseil Régional pour le domaine public immobilier régional (bâtiments et terrains lui appartenant),
- la préfecture pour le domaine public national,
- la préfecture de police à Paris.

### TROUVER UN LOCAL POUR UNE LOCATION DE COURTE DURÉE

EPHEMR est une marque du groupe Stone Market, dédiée exclusivement au marché de locaux d'immobilier d'entreprise loués de façon temporaire et de courte durée.

Les locaux sont soit des locaux commerciaux de toutes tailles (boutiques de pied d'immeubles, de Centres Commerciaux, de Galeries Commerciales, d'Ensembles Commerciaux de périphérie...), soit des Bureaux, soit des Entrepôts ou Locaux d'Activités.

EPHEMR met en relation les propriétaires et les utilisateurs de toute la France.

EPHEMR, 01.41.10.40.00, [www.ephemr.com](http://www.ephemr.com)



**POUR ALLER PLUS LOIN**



## Cinéma : Man of Steel

Sortie le 19 juin 2013,

Genre : Fantastique , Action , Aventure

**Synopsis** : Un garçon apprend qu'il est doté de pouvoirs extraordinaires et qu'il n'est pas né sur Terre. Une fois jeune adulte, il part en voyage pour découvrir d'où il vient et pourquoi il a été envoyé. Mais le héros en lui se doit de faire surface pour sauver le monde de l'annihilation et devenir un symbole d'espoir pour l'humanité entière.

Bande Annonce : Man of Steel



M A N O F S T E E L

## Cinéma : Star Trek Into Darkness

Sortie le 12 juin 2013, Genre : Science fiction , Action , Aventure

**Synopsis** : Alors qu'il rentre à sa base, l'équipage de l'Enterprise doit faire face à des forces terroristes implacables au sein même de son organisation. L'ennemi a fait exploser la flotte et tout ce qu'elle représentait, plongeant notre monde dans le chaos...

Dans un monde en guerre, le Capitaine Kirk, animé par la vengeance, se lance dans une véritable chasse à l'homme, pour neutraliser celui qui représente à lui seul, une arme de destruction massive.

Nos héros entrent dans un jeu d'échecs mortel. L'amour sera menacé, des amitiés seront brisées et des sacrifices devront être faits dans la seule famille qu'il reste à Kirk : son équipe.



## Cinéma : After Earth

Sortie le 5 juin 2013, Genre : Science fiction , Action , Aventure

**Synopsis** : 1 000 ans après un cataclysme forçant les humains à quitter la Terre, Nova Prime est devenue la nouvelle planète occupée par notre espèce. Le général Cypher Raige, de retour d'une longue mission, retrouve sa famille (et son rôle de père auprès de Kitai, son fils de 13 ans).

Lorsqu'une tempête d'astéroïdes endommage le vaisseau de Cypher et Kitai, ils s'écrasent sur la Terre devenue très dangereuse. Alors que son père est à l'agonie dans le cockpit, Kitai va devoir entreprendre seul, un voyage en terrain hostile pour retrouver leur balise de détresse. Kitai a toujours voulu être un soldat comme son père. Aujourd'hui, il en a l'opportunité...



# Jeux Vidéo



## Les Sims 3, Ile de rêve

Sortie le 27 juin 2013

De nouvelles aventures attendent vos Sims sur les rivages ensoleillés et sous l'eau étincelante d'une île de rêve ! De l'exploration d'îles tropicales à la construction d'un complexe cinq étoiles, vos Sims pourront se lancer dans un voyage inoubliable ou se créer un nouveau lieu de vie dans ce paradis inédit. Les Sims ayant une âme de marin pourront même prendre la barre de bateaux habitables totalement personnalisables pour naviguer d'une île à l'autre ! Si vos Sims préfèrent être sous l'eau que sur l'eau, ils pourront explorer l'océan en pratiquant la plongée. Qui sait, ils pourraient même trouver un trésor englouti ou devenir amis avec une sirène ! Avec des fonctionnalités innovantes encore jamais vues dans la franchise Les Sims sur PC et de nombreuses nouvelles possibilités sur terre comme sur mer, vos Sims profiteront pleinement de leur propre île de rêve.

Ile de rêve - Prêts pour le grand plongeon ?



0:00 / 2:11

## Marvel Heroes

Sortie le 4 juin 2013

Marvel Heroes se veut l'adaptation MMO de l'univers des Super héros des éditions Marvel. Conçu pour être distribué en Free to Play, le jeu permet aux joueurs d'incarner eux-mêmes les super héros célèbres de la licence Marvel (Spider Man, Hulk, les Quatre fantastiques, Wolverine ou encore Captain America pour lutter contre les projets du Dr Fatalis). La trame scénarisée du jeu a été confiée à l'auteur Brian Michael Bendis.

Alors, jouerez-vous plutôt Wolverine, qui fait prévaloir son agilité ou plutôt Hulk pour sa force. Rayons, explosions, vitesse super-sonique, les pouvoirs jaillissent à l'écran de façon constante pour ressentir la puissance de chaque personnage.

Marvel Heroes - NYCC 2012 Trailer



0:00 / 1:30



## 11 millions de consoles Next-Gen seront vendues en 2014

D'après Jesse Divnich de l'agence EEDAR, Microsoft et Sony ont prévu de vendre 11 millions de consoles nouvelle génération d'ici fin 2014. D'ici fin 2017, les consoles Next-Gen devraient réunir 50 millions de consommateurs.

Microsoft présentera la nouvelle génération de Xbox le 21 mai prochain. Pour l'heure, nous n'avons que très peu d'informations. Le socle de la Xbox évoluerait vers Windows 8 et le CPU reposerait tout comme la PS4, sur un processeur AMD. Cela faciliterait et améliorerait grandement le portage de

jeux consoles vers PC, et inversement.

Quant à la sortie de la nouvelle Playstation, celle-ci est prévue pour les fêtes de fin d'année. Andrew House, directeur général de Sony Computer Entertainment n'en a dévoilé que la manette et a insisté sur l'aspect social avec la promesse d'une intégration poussée aux réseaux en ligne comme Facebook : grâce à un nouveau bouton sur la manette, le joueur pourra partager en direct son jeu avec des amis, voire leur transférer le contrôle s'il est en difficulté.



#E32013

# Divertissements

## Sudoku Facile grille n° 54

Solution grille n°54 sur comptazine.fr

	8	9	3	4				
1						9	4	
		4	1				3	7
4	6	1	2					
		2	5	1		4	8	
	3	5		7	9	1		
5					1			
	1							4
	9	8			4			1



## Les 24 Heures du Mans

Depuis la première compétition en 1923, les 24 Heures du Mans sont devenues un des grands rendez-vous des sports mécaniques. Cette course automobile d'une durée de 24 heures a lieu tous les ans au mois de juin sur un circuit routier d'un peu plus de 13 km dans la ville du Mans.

La grande classique de l'endurance distingue deux grandes familles de voitures : La catégorie « Prototype » allie performance et développement technologique ce qui en fait la catégorie reine de l'endurance. Les « Grand Tourisme », quant à elles, sont toujours plus nombreuses et prestigieuses. Chacune des voitures lutte âprement pour la victoire dans sa catégorie.

Compétition exacerbée, défi technologique, aventure humaine, le tout dans une ambiance de fête : les 24 Heures du Mans portent au plus haut niveau, les valeurs qui en font chaque année, l'un des grands événements du sport mondial.

## Les Médiévales de Provins

**30 ans, ça se fête ! Les 8 & 9 juin, Provins s'embrase pour ses 30<sup>ème</sup> Médiévales.**

Pour cette occasion, musiciens, échassiers, jongleurs, danseurs, amuseurs de foule et artisans du feu se feront une joie d'enflammer votre week-end et de vous faire revivre l'ambiance festive des célèbres Foires de Champagne des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles !

Cette année encore, les Médiévales de Provins attirent musiciens et saltimbanques de toute l'Europe dont Festinamus (Espagne), Sons da Suévia (Portugal), BraAgas et Arcus Music (République Tchèque), Prima Nocta (Sicile), et bien sûr, de nombreuses troupes venues des quatre coins de la France.

Informations sur [www.provins-medieval.com](http://www.provins-medieval.com)

Toutes les solutions sont sur [www.comptazine.fr/solutions-des-jeux](http://www.comptazine.fr/solutions-des-jeux)



## Enigme

Thierry et Adam se trouvent dans une rue. Le premier regarde en direction du Nord tandis que l'autre regarde en direction du Sud. Cependant, ils arrivent à se voir.

Pourquoi ?

## Sudoku Difficile grille n° 55

Solution grille n°55 sur comptazine.fr

					5	4		6
		6	9		8			2
	3				6			
	3	6						

UN ÉVÉNEMENT

Solidarité  
SIDA

DES JEUNES CONTRE LE SIDA

15  
ans

# Solidays

*In Love We Trust*

28 ⚡ 30  
Juin 2013  
PARIS LONGCHAMP

## 80 CONCERTS CONTRE LE SIDA

ASAF AVIDAN ⚡ C2C	THE HIVES ⚡ -M- <i>Mojo Party</i>
BEADY EYE ⚡ KERY JAMES	BLOC PARTY ⚡ DAVID GUETTA
SAEZ ⚡ TRYO ⚡ 2MANYDJS	ALBOROSIE ⚡ WAX TAILOR
PAROV STELAR ⚡ BREAKBOT LIVE	DUB INC. ⚡ LILLY WOOD & THE PRICK
DELUXE ⚡ GOGOL BORDELLO	ORELSAN ⚡ MACEO PARKER
DJANGO DJANGO ⚡ SEXY SUSHI	MAX ROMEO ⚡ NAIVE NEW BEATERS
BIGA*RANX ⚡ FIDLAR ⚡ RAGGASONIC	MAI LAN ⚡ ASIAN DUB FOUNDATION
GOOSE ⚡ TÉTÉ ⚡ BOMBINO ⚡ PONI HOAX	ALICE RUSSELL ⚡ AGORIA PRESENTS FORMS
BRNS ⚡ THE COUP ⚡ SKIP&DIE ⚡ SOMA	ZOUFRIS MARACAS ⚡ BALTHAZAR...

ET BEAUCOUP D'AUTRES > [SOLIDAYS.COM](http://SOLIDAYS.COM)



Location : Fnac, Carrefour, Géant, Fnac.com et sur votre mobile. Auchan, ticketnet.fr, zepass.com, digitick.com



Avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, du Ministère en charge de la Jeunesse, du Ministère des Affaires étrangères et européennes, de l'INPES, de la SACEM, de l'ADAMI et de France Galop.